

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BAZADAIS

Séance du Conseil Communautaire du 31 janvier 2017

Délibération n° DE_31012017_15

L'an deux mille dix-sept, le mardi 31 janvier à 20h30, le Conseil Communautaire du Bazadais, dûment convoqué le 17 janvier 2017, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Lavazan, sous la présidence d'Olivier DUBERNET.

Nombre de membres en exercice	53
Nombre de membres présents	46
Nombre de suffrages exprimés	48

Etaient présents :

Aubiac : Daniel SAINT-MARC (arrivée 20h45)

Bazas : Danielle BARREYRE, Jean-François BELGODERE, Jean-Bernard BONNAC (20h40), Bernard BOSSET, Joël CROS, Marie-Bernadette DULAU, Jean-Luc LANOELLE, Philippe LUCBERT, Sophie METTE, Martine NAZARIAN, Isabelle POINTIS

Bernos-Baulac : Philippe COURBE, Jacqueline LARTIGUE-RENOUIL, Jean-Paul MERIC

Birac : Jean-Pierre MANSEAU

Captieux : Denis BERLAND, Jean-Luc GLEYZE, Christine LUQUEDEY

Cauvignac : Nicole COUSTET

Cazats : Valérie GEVAERT

Cours-les-Bains : Bruno DREUMONT

Cudos : Bernard DAURIAN,

Escaudes : Bernard TULARS

Gajac : Bruno DIONIS du SEJOUR

Gans : Claude LAFFARGUE

Giscos : Fabienne BARBOT

Goulade : René CARDOIT

Grignols : Jean-Pierre BAILLE, Patrick CHAMINADE

Labescau : Christian LAFARGUE

Lados : Jean-Serge LAMBROT

Lartigue : Philippe LAMOTHE

Lavazan : Jacky LAPORTE

Lerm-et-Musset : Stéphane ESPUNY

Lignan-de-Bazas : Olivier DUBERNET

Marimbault : Francis STURMA

Marions : Adeline PORTET

Masseilles : Aline BETEILLE

Le Nizan : Michelle LABROUCHE

Saint-Côme : Serge MOURLANNE

Saint-Michel-de-Castelnau : Jean-Marie ZORILLA

Sauviac : Michel AIME

Sendets : Eric VIGNEAU

Sigalens : Christophe DUFOURCQ

Sillas : Michel DESQUEYROUX

Absents, excusés : Carole DEVELAY, Jean-Claude DUPIOL, Françoise DUPIOL-TACH, Michel FAVRE-BERTIN, Kathya GAILLARD, Dominique LAMBERT, Morgane LE COZE

Procurations : Dominique LAMBERT à Sophie METTE, Jean-Claude DUPIOL à Bernard DAURIAN

Secrétaire de séance : Patrick CHAMINADE

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire peut délibérer.

OBJET : Rapport n°6 : Projet de Maison de santé à Captieux

Rapporteur : René CARDOIT

Contexte du projet :

Comme trop de territoires ruraux, la commune de Captieux est touchée par la désertification médicale. Aussi, elle a décidé d'être le maître d'ouvrage d'un projet de cabinet médical en plein centre-bourg sur un bâtiment dont elle est propriétaire ; le PC est déposé, l'appel d'offres travaux est en cours.

Une opportunité immobilière dans le centre-bourg, en face de l'église, a été proposée à la commune par les propriétaires ; la commune a fait appel à la SAFER pour l'aider dans l'acquisition et le portage de cet immeuble. Ainsi, la commune sera propriétaire de l'immeuble objet du projet.

En outre, un EHPAD est en cours de réalisation sur la commune ce qui va accentuer le besoin en prestations de soins médicaux et paramédicaux.

Par ailleurs, ce projet de cabinet médical a suscité l'intérêt d'autres professionnels de santé du territoire de la CdC du Bazadais qui se sont rapprochés de la commune pour en savoir plus.

Ainsi, un projet de maison de santé pluridisciplinaire a commencé à se faire jour. En effet, le médecin généraliste de la commune de Bernos-Beaulac est particulièrement moteur pour le projet de MSP sur Captieux et a su mobiliser d'autres professionnels tels une kinésithérapeute, des infirmières, et de jeunes généralistes. La kinésithérapeute a suggéré l'idée de proposer de la rééducation en bassin, qui est uniquement possible sur la commune de Langon, soit à 30 mn de Captieux.

De plus, il développe sur la commune de Bernos-Beaulac un projet de santé autour de la maternité tandis que le projet sur Captieux, au vu de la présence de l'EHPAD, serait orienté vers la gériatrie, le handicap.

C'est ainsi un projet de santé de territoire qui se construit.

Aujourd'hui, la Communauté de communes du Bazadais, compétente pour l'aménagement et la création des MSP, a décidé d'initier ce projet sur Captieux et de déposer des dossiers de financement : un au titre de la DETR, l'autre au titre du FSIL.

Au vu des délais, assez courts, la Communauté de communes a décidé de faire appel à la SPL pour l'assister dans cette mission.

Objectifs de la mission :

Les objectifs de la mission sont :

- ⇒ de coordonner l'ensemble des acteurs du projet pour faire émerger une ébauche de projet de santé qui sera affinée par les professionnels de santé par la suite ;

- ⇒ de produire les pièces des dossiers : esquisse programmatique, budget prévisionnel avec un chiffrage détaillé du projet de construction, plan de financement, calendrier prévisionnel de réalisation ;
- ⇒ de remettre les dossiers de demandes de financements complets à la CdC du Bazadais pour dépôt le 31/01/2017 au plus tard.

Proposition d'intervention :

AMO pour le montage des dossiers de demandes de financements :

- ⇒ Coordination de projet
 - Définition de la méthode de projet
 - Organisation et suivi des réunions de cadrage du projet
 - Réunions avec les professionnels de santé
 - Réunion avec l'ARS et autres partenaires
- ⇒ Réalisation de l'esquisse programmatique
 - Sur la base des besoins du projet et des professionnels de santé, une esquisse programmatique avancée doit être réalisée pour les dossiers de demande de financement
- ⇒ Budget prévisionnel de l'opération
- ⇒ Chiffrage/lot du projet
 - Les dossiers de financement demandent à ce qu'un chiffrage par lot (niveau APS) soit fourni
- ⇒ Calendrier prévisionnel de réalisation et échéancier des dépenses
- ⇒ Pré-rédaction du projet de santé
 - Sur la base de rencontres avec les professionnels de santé et partenaires, il est indispensable de présenter le projet de santé aux financeurs. Ainsi, au vu du stade d'avancement du projet, la SPL aura la charge (en cohérence avec l'ensemble des acteurs) de rédiger une ébauche du projet de santé.

La proposition d'intervention est estimée à 12 750 € HT, soit 15 300 € TTC.

Missions	Nombre de Jours	
	Sur site	Bureau
Coordination projet		4
Rédaction de l'ébauche du projet de santé		2
Budget prévisionnel		0,5
Calendrier prévisionnel + échéancier des dépenses		0,5
Esquisse + chiffrage détaillé/lot	2	6
Total nombre de jours missions	2	13
Réunions	Nombre de jours	
Réunions	2	
Total nombre de jours Réunions	2	
Total jours missions + réunions	17	
Coût € HT / jour	750	
Total € HT	12 750,00	
TVA 20%	2 550,00	
Total € TTC	15 300,00	

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- ⇒ **DE CONFIER** à la SPL Sud-Gironde une mission de coordination du projet de maison de santé pluridisciplinaire sur la commune de Captieux pour un coût de 12 750 € HT, soit 15 300 € TTC ;
- ⇒ **D'AUTORISER** M. le Président à signer le contrat avec la SPL ;
- ⇒ **DE SOLLICITER** des demandes de subventions auprès de l'Etat au titre de la DETR et du FSIL ;
- ⇒ **D'AUTORISER** M. le Président à solliciter les subventions et signer toute pièce afférente aux dossiers de subventions.

Résultat du vote :

Votants : **48**
Abstention : **0**
Pour : **48**
Contre : **0**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Fait à Grignols, le 1^{er} février 2017.

Le Président

Olivier DUBERNET

Signé électroniquement